



Filière : qualification professionnelle

Nombre d'heures : 120 h minimum pour la formation

Local particulier : /

Contenu des cours :

Pour accéder au statut d'indépendant, tout candidat doit fournir le **Certificat relatif aux connaissances de gestion de base**. Ce certificat est délivré aux élèves qui réussissent l'examen organisé au terme de la formation.

Le cours s'articule sur trois chapitres :

1. Elaborer et créer son projet d'entreprise indépendante ;
2. Gérer la stratégie commerciale de l'entreprise ;
3. Assurer la gestion comptable, financière et fiscale.

Matériel nécessaire pour suivre le cours :

Une calculatrice simple (4 opérations)

Compétences à maîtriser à la fin du degré :

- *Analyser et comprendre les possibilités de création d'entreprise dans le métier choisi ;*
- *Effectuer les démarches administratives nécessaires pour créer son entreprise ;*
- *Réaliser l'étude de marché et définir une politique commerciale ;*
- *Assumer la gestion comptable, financière et fiscale de son entreprise ;*
- *Comprendre son plan financier.*

Activités parascolaires liées à ce cours : /

Exigences à remplir pour suivre ce cours (prérequis): /

*Compétences **élémentaires** d'utilisation d'un ordinateur ;*

Encodage d'un texte à l'aide d'un Traitement de texte ;

Recherche d'informations à l'aide d'un navigateur.